



الاتحاد الجزائري لكرة
القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولائية لكرة
القدم - باتنة

LIGUE DE FOOTBALL WILAYA DE BATNA



لجنة الانضباط

Commission de Discipline

Procès-verbal

N° : 12 Séance du : 17/03/2024

Rencontres JEUNES

Membres présents:

Nom et Prénom	Qualité
BENAHMED Nouredine	Président
HAOUES Abdelouahab	Secrétaire
MERZOUGUI Fares	Membre

Ordre du jour :

1- Traitement des affaires.

Traitement des affaires

En application des règlements généraux de la FAF (**Edition 2015**) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres, la Commission de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes :

11^{ème} journée

Affaire N° : 155

Rencontre : U.S.B.ICHEMOUL // A.C.KIMEL (U19) **du : 16-03-2024**

Rencontre n'a pas eu lieu

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels.
- Attendu que, la rencontre n'a pas eu lieu, suite équipe (A.C.KIMEL) s'est présentée avec un effectif amoindrie (02 joueurs).

Par ce motif la Commission de Discipline décide :(Art 49 R.G JEUNES)

- Match perdu par pénalité au club (A.C.KIMEL) et en attribue le gain au club (U.R.B.T'KOUT).
- Une amende de 5.000 DA est infligée au club (A.C.KIMEL).
- Défalcation d'un (01) point du capital point de l'équipe (A.C.KIMEL) (U.19)
(U.S.B.ICHEMOUL) (03) points (03) buts
(A.C.KIMEL) (00) point (00) but

Affaire N° : 156

Rencontre : M.FOUM.TOUB // T.S.BOUZINA (U17) **du : 16-03-2024**

JOUEUR (S) AVERTI (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
KAMECHE ABDELBASSET	05J2851	MFT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
BEZAI NEDJM.EDDINE	05J2760	TSB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Partie arrêtée à la 80' minute de jeu

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels.
- Attendu que, la rencontre a été arrêtée à la 80' minute de jeu sur le score de : (03) à (02) en faveur de l'équipe visiteuse T.S.BOUZINA, suite à l'agression de l'arbitre directeur par le joueur de l'équipe locale (M.FOUM.TOUB) KAMECHE ABDELBASSET LN° : 05J2851.

Par ce motif la Commission de Discipline décide :

- Match perdu par pénalité au club (**M.FOUM.TOUB**), et en attribue le gain au club (**T.S.BOUZINA**).

(**T.S.BOUZINA**) (03) point (03) buts
 (**M.FOUM.TOUB**) (00) points (00) but

JOUEUR(S):						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF(S)	ARTICLE	AMENDE (S)
KAMECHE ABDELBASSET	05J2851	MFT	Suspension d'un (01) an ferme a/c du : 16-03-2024.	Agression de l'arbitre directeur sans lésion corporelle.	101 Alinéa (A) R.G	5.000 DA
HARAOUI MOHANAD	05J1045	MFT	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Comportement anti sportif (insulte) envers officiel.	100 R.G	7.000 DA

Affaire N° : 157	
Rencontre : J.OUED.CHAABA // PROTECTION.CIVILE (U15) du : 16-03-2024	
<u>Rencontre n'a pas eu lieu</u>	
<p>- Vu la feuille de match.</p> <p>- Vu les rapports des officiels.</p> <p>- Attendu que, la rencontre n'a pas eu lieu, suite équipe (PROTECTION.CIVILE) s'est présentée avec un effectif amoindrie (07 joueurs).</p> <p>Par ce motif la Commission de Discipline décide :(Art 49 R.G JEUNES)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Match perdu par pénalité au club (PROTECTION.CIVILE) et en attribue le gain au club (J.OUED.CHAABA). ➤ Une amende de 5.000 DA est infligée au club (PROTECTION.CIVILE). ➤ Défalcation d'un (01) point du capital point de l'équipe (PROTECTION.CIVILE) (U15) (U.S.B.ICHEMOUL) (03) points (03) buts (PROTECTION.CIVILE) (00) point (00) but 	

Affaire N° : 158						
Rencontre : J.OUED.CHAABA // PROTECTION.CIVILE (U15) du : 16-03-2024						
JOUEUR (S) EXCLU (S):						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
MEFTAH MED.ABDERAKIB	05J2697	JOC	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Comportement anti sportif (blasphème) sur terrain.	94 R.G	1.500 DA
JOUEUR (S) AVERTI (S):						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
SAIDI ALI	05J1423	PC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
KABRINE ANOUAR.BRAHIM	05J1454	PC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire N° : 159	
------------------	--

Rencontre : I.R.B.TIMGAD // A.S.A.BATNA (U17)
du : 16-03-2024

JOUEUR (S) AVERTI (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BELOUAFI SOHEIB	05J2240	IRBT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
BENAICHA SAMI.YOUCEF	05J2252	IRBT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
SAAD.AISSOUS ABDELHAMID	05J3066	ASAB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire N° : 160

Rencontre : I.R.B.TIMGAD // A.S.A.BATNA (U19)
du : 16-03-2024

Rencontre n'a pas eu lieu

Vu la feuille de match.

- Vu les rapports des officiels.

- Attendu que, la rencontre (U-19) n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe visiteuse A.S.A.BATNA (U-19).

Par ces motifs la Commission de Discipline décide : (Art 52 Jeunes R.G & Circulaire N° 004 du 15.11.2023)

- Match perdu par pénalité au club A.S.A.BATNA (U-19), et en attribue le gain au club I.R.B.TIMGAD (U-19).
- Une amende de 15.000 DA est infligée au club A.S.A.BATNA.
 - I.R.B.TIMGAD (U-19) (03) points (03) buts
 - A.S.A.BATNA (U-19) (00) point (00) but

Affaire N° : 161

Rencontre : M.C.B.EL.MADHER // C.SIDI.MAANCER (U19)
du : 16-03-2024

Rencontre n'a pas eu lieu

Vu la feuille de match.

- Vu les rapports des officiels.

- Attendu que, la rencontre (U-19) n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe visiteuse C.SIDI.MAANCER (U-19).

Par ces motifs la Commission de Discipline décide : (Art 52 Jeunes R.G & Circulaire N° 004 du 15.11.2023)

- Match perdu par pénalité au club C.SIDI.MAANCER (U-19), et en attribue le gain au club M.C.B.EL.MADHER (U-19).
- Une amende de 15.000 DA est infligée au club C.SIDI.MAANCER.
 - M.C.B.EL.MADHER (U-19) (03) points (03) buts
 - C.SIDI.MAANCER (U-19) (00) point (00) but

Affaire N° : 162**Rencontre : STADE.1200.BATNA // E.S.BOULEFRAIS (U19)
du : 16-03-2024****JOUEUR (S) AVERTI (S):**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
TELLI RIADH	05J1840	S.1200	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
TELGHAMTI ADEL	05J1834	S.1200	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
GHODBANE MOHAMED	05J2136	ESB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
HEMSI KHALIL	05J2126	ESB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire N° : 163**Rencontre : RENNE.BATNA // F.S.DOUAR.DISS (U17)
du : 16-03-2024****JOUEUR (S) AVERTI (S):**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
TAYEB AKRAM	05J1902	FSDD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire N° : 164**Rencontre : STADE.1200.BATNA // E.S.BOULEFRAIS (U17)
du : 16-03-2024****JOUEUR (S) EXCLU (S):**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
LAZIZ NOUR.ISLEM	05J2017	ESB	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Voie de fait envers adversaire sans lésion corporelle.	95 (A) R.G	1.500 DA
MESSAOUDI TAYEB.SALAH	05J1848	S.1200	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Voie de fait envers adversaire sans lésion corporelle.	95 (A) R.G	1.500 DA
LAZIZ SIF.ISLEM	05J2013	ESB	Suspension d'un (01) match ferme.	cumul de cartons (CAS+CAS).	87 R.G	

JOUEUR (S) AVERTI (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
HADJOU DJ ISLEM	05J2137	ESB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
DIB KHALED	05J2142	ESB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
ACHOUB MED.ABDERRAOUF	05J3475	S.1200	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
HAMDI ABDERRAOUF	05J1852	S.1200	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
DJABRI WAIL	05J2674	S.1200	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

La séance s'est levée à 18.00

Le Président

N.BENAHMED

Le Secrétaire

A.HAOUES

